

6^{ème} Journée Haut-Rhinoise de Rhumatologie

Samedi 28 Septembre 2024

Château du Hohlandsbourg (Wintzenheim)

Programme DPC en cours de validation



8h30 : Accueil des participants

Discours d'ouverture : Docteur M. ARDIZZONE

Session 1 - Modérateurs : Docteur P. BUCHLIN - Dr C. MICHEL, 9h00-10h30 :

- Pathologie de l'épaule : recommandations HAS (Docteur P. BUCHLIN)
- La consultation conjointe MPR-Chirurgie du Rachis en pratique (Docteur J-B. FRANCOIS)
- L'arthrose digitale : que peut-on faire ? (Docteur L. WIDAWSKI)
- Pathologies de l'avant-pied, le point de vue du chirurgien (Docteur F. LEIBER WACKENHEIM)
- Conduite à tenir devant une suspicion d'infection ostéo-articulaire (Docteur L. SPIELMANN)
- Questions aux orateurs

Pause

Session 2 - Modérateurs : Docteur L. MESSER – Docteur M. ARDIZZONE, 11h00-12h30 :

- Prise en charge multidisciplinaire d'un rhumatisme inflammatoire (Docteur M. ARDIZZONE),
- Recommandations sur la prise en charge de l'ostéoporose (Docteur C. MICHEL)
- Le Psoutte (Docteur L. MESSER)
- Pseudo-polyarthrite Rhizomélique (Docteur P-M. DURET)
- Questions aux orateurs
- Conclusion

12h30 – 14h00 Repas

14h00-16h00 Ateliers interactifs parallèles, 2 x 45 minutes :

- Atelier 1 : « Ostéoporose » Docteurs C. JEMILI et A. SCHLENCKER
- Atelier 2 : « Rhumatismes inflammatoires » Docteurs P. MOREAU et L. MESSER

Château du Hohlandsbourg
Route des 5 Châteaux, 68920 Wintzenheim



Réponse à retourner avant le 2 Septembre 2024 à :
Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud-Alsace
Dr ARDIZZONE – Service de Rhumatologie
20 Avenue du Dr René Laennec, 68100 Mulhouse.
Par courrier en envoyant le coupon (adresse ci-dessus)
Par mail : SECR-RHUMATO@ghrmsa.fr

Docteur (nom, prénom) :
Spécialité :
Lieu d'exercice :
Remplaçant : oui non
Exercice : libéral (au moins à 50 %) mixte salarié
Joignable au :
Mail :

Je souhaite bénéficier du DPC* : oui non

Sera présent à la 6ème journée Haut-Rhinoise de Rhumatologie le 28/09/2024



*Cette journée est en cours d'habilitation au Développement Professionnel Continu (DPC) pour les médecins généralistes en partenariat avec le Collège des Hautes Études en Médecine (Organisme de Formation Continue Indépendant) sur le format déclaré de 6h de formation en présentiel. Vous pourrez ainsi valider votre obligation de DPC et être indemnisés par l'Agence du DPC (sous réserve d'éligibilité et d'une enveloppe suffisante). Le CHEM prendra contact avec vous par mail ou par téléphone dès validation du programme de formation par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu